

vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15- Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du service technique de la commune de Mogodé, Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres.

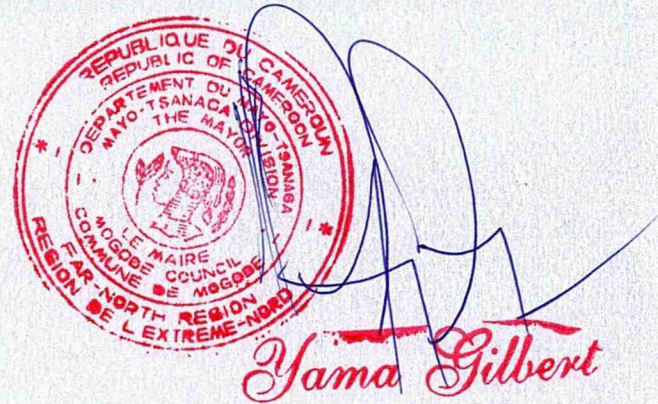
Mogodé, le 11/04/2016

Le Maire,

(Autorité Contractante et Maître d'ouvrage)

Ampliations:

- PREFET MAYO TSANAGA (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour diffusion)
- PRESIDENT/ CIPM (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- DDMAPMT/SPM (pour archivage)
- DDMINEPAT/MT
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)



11- Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt Un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12- Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

13- Evaluation des offres;

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes 48 heures après ouverture des plis ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence de la caution de soumission.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés;
- c) Chiffre d'affaires dans les Travaux de route au cours des trois (03) dernières années inférieures à **Trente millions (30 000 000) de Francs CFA** ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier des travaux de route;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à **70%** critères essentiels ;
- g) Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché antérieur.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **55 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

14- Attribution du Marché

Le Maire de la commune de Mogodé, Autorité Contractante et Maître d'ouvrage, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après

somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **VINGT CINQ MILLE (25 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale de Mogodé.

7- Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées les unes des autres par un intercalaire de couleur autre que le blanc.

8- Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de la commune de Mogodé, au plus tard le 06/05/2026 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 006/AONO/C-MOG /CIPM/ROUTE/2026 DU 11/04/2026

(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE SIR-MAZE, DANS LA COMMUNE DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9- Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500 000 CFA (Cinq Cent Mille francs CFA)**, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

10- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 06/05/2026 à **11 heures** précises dans la salle des délibérations de la Commune de Mogodé, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

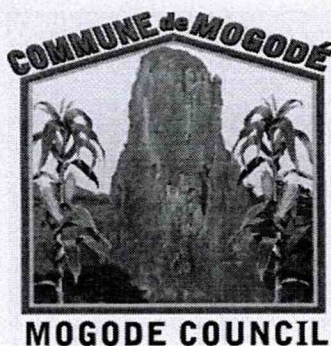
REGION DE L'EXTRÊME- NORD

DEPARTEMENT DU MAYO- TSANAGA

COMMUNE DE MOGODE

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO- TSANAGA DIVISION

MOGODE COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

TECHNICAL SERVICE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 006/AONO/C-MOG /CIPM/ROUTE/2026 DU 11/04/2026
(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA
PISTE AGRICOLE SIR-MAZE, DANS LA COMMUNE DE MOGODE,
ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA,
REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

1 – Objet :

Le maire de la commune de Mogodé , Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage lance pour le compte du MINADER, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'ouverture de la piste agricole SIR-MAZE, dans la commune de Mogodé, Département du Mayo Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

2-Consistance des travaux

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- installation de chantier ;
- amenée et repli du matériel ;
- travaux de chaussée ;

3 – Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des routes et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4- Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINADER, Exercice 2026, Ligne _____, pour un coût estimatif de **Vingt-cinq Millions (25 000 000) de Francs CFA.**

5- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du service technique de la commune de Mogodé.

6-Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat particulier de Monsieur le Maire de commune de Mogodé dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une